

Votre interpellation sur le dossier du projet d'itinéraire de randonnée « Les balcons du Mercantour » a retenu toute mon attention.

Je souhaite exprimer mon inquiétude, car, en l'état, ce projet nécessite des travaux d'aménagement importants risquant de menacer le massif, protégé par le Parc National du Mercantour et reconnu internationalement pour sa richesse écologique.

Pour que ce projet d'accueil touristique soit « un sentier exemplaire par son intégration dans l'environnement », il me semble important de rappeler qu'il est nécessaire d'adapter le projet et les pratiques des randonneurs aux contraintes de protection du milieu, et non pas l'inverse.

Je souhaite par conséquent apporter mon soutien à la démarche citoyenne initiée par le groupe « vigilance Mercantour », en particulier le travail de réflexion qui a été réalisé sur l'élaboration d'un projet alternatif.

La concertation qui a débuté doit être réalisée avec l'ensemble des partenaires concernés dont la communauté naturaliste et scientifique locale et nationale. Il va de soit que les arguments de ces partenaires doivent être pris en compte et que le projet doit évoluer vers une réelle prise en compte de la protection des habitats et des espèces, en total respect de la réglementation sur l'environnement.

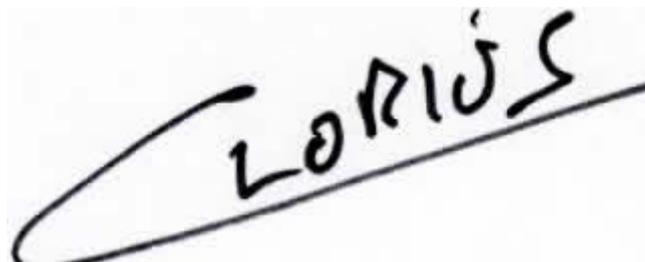
Pour tenir compte de la biodiversité et de l'exceptionnelle richesse de ce milieu, je souhaite insister sur les points suivants :

- L'aménagement d'un itinéraire en montagne ne doit pas utiliser des moyens lourds (micropelles, brise-roche...) qui conduisent nécessairement à la destruction de plantes rares, endémiques, constituant pourtant un patrimoine commun, à l'instar du symbole du massif, le Saxifrage à fleurs nombreuses. Des moyens lourds induisent aussi obligatoirement un dérangement inacceptable d'espèces sensibles comme par exemple, les Perdrix Bartavelle ou les Lagopèdes alpins, dérangement qui est une des causes importantes du déclin de ces espèces.

- Le projet doit valoriser et utiliser exclusivement le réseau d'hébergements déjà existant : toute nouvelle construction produit un impact fort sur le milieu, par la dégradation de la végétation, le dérangement de la faune.

Ainsi, compte tenu de l'attraction grandissante du public de randonneurs vers des espaces préservés, il s'agit d'une occasion importante pour proposer un modèle de développement fondé sur la mise en valeur mais surtout sur le respect du patrimoine naturel et culturel. Cette démarche est d'autant plus indispensable sur le territoire d'un Parc National dont la vocation ne saurait être la marchandisation de la nature.

Je continuerai de suivre avec la plus grande attention la progression de la concertation menée sur le projet.



LORIUS Claude, le 25 février 2009